

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI se réunira, en séance ORDINAIRE (*) à la SALLE DU FOYER RURAL, le JEUDI 2 JUILLET 2020 à 19 heures 00

ORDRE DU JOUR

- 1) INSTITUTION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR PERIMETRE DELIMITEE DE LA CARTE COMMUNALE ;
- 2) PROPOSITION D'ACHAT MAISON D'HABITATION RUELE CARNOT ;
- 3) MISE EN PLACE DE 2 FEUX COMPORTEMENTAUX RUE DU 6EME CUIRASSIERS – DEMANDE DE SUBVENTION AIDE A LA SECURITE DES ROUTES DEPARTEMENTALES EN AGGLOMERATION (ADSRA) ;
- 4) LABEL ECOLE NUMERIQUE 2020 ;
- 5) ALSH PETITS VACANCES OCT. 20 – TARIFS ET RECRUTEMENT ANIMATEURS ;
- 6) AVENANT AU CONTRAT API RESTAURATION ;
- 7) CREATION DE POSTE ;
- 8) VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES ;
- 9) VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ;
- 10) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 ;
- 11) RECOUVREMENT DES PRODUITS LOCAUX – AUTORISATION DE POURSUITES – FIXATION DU SEUIL DE POURSUITE ;
- 12) CONVENTION AGENCE POSTALE COMMUNALE AVEC SAINT AUBERT ;
- 14) DESIGNATION DE 2 DELEGUES AU SIVU ;
- 15) DESIGNATION D'UN ELU A LA COMMISSION CHARGEE D'EVALUER LE MONTANT DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) ;
- 16) RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID) ;
- 17) JURY CRIMINEL – TIRAGE AU SORT ;
- 18) QUESTIONS DIVERSES.

Fait à SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI
Le 26 juin 2020
Le Maire,
M.DEFAUX



Port du masque obligatoire + stylo personnel

(*) conformément à l'article 10 de l'ordonnance du 13 mai 2020, pour assurer la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, la réunion du conseil municipal aura lieu avec un effectif limité du public dans le respect des mesures barrières et de distanciation.

of

POUVOIR

Je soussigné -----

Donne pouvoir à -----

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal

Convoqué pour le -----

- de prendre part à toutes les délibérations

- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Saint Hilaire lez Cambrai, le